

QUEL INTÉRÊT POUR LES CADRES HC À ADHÉRER À L'ASSOCIATION ÉNERGIES

ONEE- Branche Electricité

Le nouveau Bureau de l'Association Énergies, élu le 25 mai 2024 pour un mandat de deux ans, s'est fixé volontairement comme objectif principal, l'adhésion de la majorité des cadres HC à l'Association.

En effet, il n'est de secret pour personne que depuis quelques années, des cadres HC montrent des réticences manifestes à se rapprocher de l'Association. C'est justement cette situation malencontreuse qui nous a incités à présenter notre candidature à prendre le relai de l'animation de l'Association.

Nous ne ménagerons aucun effort pour rassembler la majorité des collègues autour des projets de l'association. Ces projets versent dans les trois missions statutaires à savoir le bien être des adhérents, la force de proposition et la contribution aux affaires sociales



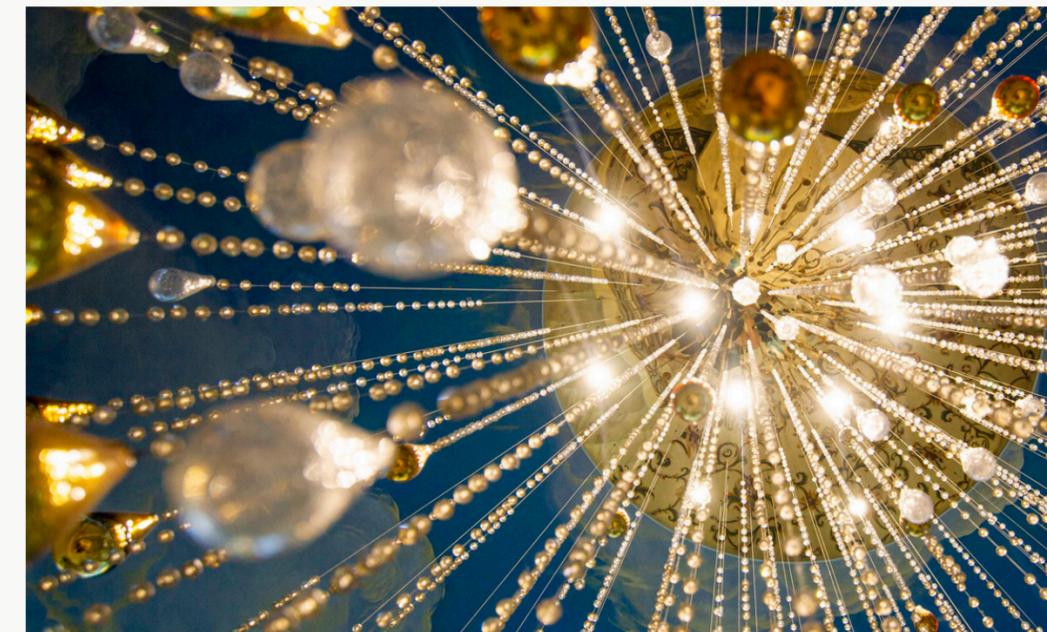
SI NOUS INVITONS LES COLLEGUES A ADHERER A L'ASSOCIATION, C'EST PARCE QUE NOUS SOMMES CONVAINCUS QU'ILS Y TROUVERONT LEURS INTERETS INDIVIDUELS ET DES INTERETS COMMUNS

Notre Association est depuis 2012 un mix de cadres HC en retraite ou ayant quitté l'ONEE avant l'âge de la retraite et de cadres HC toujours en activité.

Le Bureau constitué n'est pas plus qu'animateur représentant les deux catégories; l'Association est propriété de tous les HC et particulièrement les adhérents à ses statut.

طاقات
E
ENERGIES

Il est normal que tout adhérent cherche à être convaincu de l'intérêt que présente l'association. Nous évoquons ci-après, quelques-uns de ces intérêts en espérant vivement que nous soyons écoutés par nos collègues, tout en restant, nous mêmes, attentifs à toute critique constructive et à tout dialogue et échange enrichissants



Rencontres amicales

- Opportunité de rencontres avec la communauté issue du même milieu professionnel, avec laquelle des péripéties ont été traversées.
- Consolidation de l'amitié.
- Participation aux manifestations et activités culturelles, sociales et sportives organisées par l'Association.
- Combattre la solitude et l'isolement et promouvoir la solidarité.

Enrichissement intellectuel

- Information sur l'évolution de l'entreprise et du secteur de l'énergie électrique.
- Information sur l'évolution des technologies et des nouveaux modes de management et de gouvernance
- Plaisir de partager et de transmettre les savoir-faire et savoir-être.

Participation aux débats

- Participation au débat général relatif au secteur.
- Expression d'avis sur les thèmes temporels concernant les adhérents et l'entreprise.
- Mise en commun de forces de conviction vis-à-vis des entités externes à l'Office.

INTÉRÊTS POUR LES CADRES EN RETRAITE OU AYANT QUITTE L'ONEE AVANT L'ÂGE DE LA RETRAITE



Défense des intérêts

- Constitution d'un bloc pour défendre les intérêts de la catégorie HC.
- Constitution d'une force réelle et majeure de proposition.
- Capacité de défendre les réalisations de l'Office et sa position stratégique.

Promotion des expertises

- Promotion des expertises des adhérents et leur mise en œuvre
- Mise en valeur des talents
- Préservation de la pérennisation de l'Association et sa transmission aux futurs membres adhérents.

Ouverture sur le monde extérieur

- L'Association crée une ouverture intéressante sur le monde professionnel
- Ouverture du champ de prospection
- Complément de formation et remise en cause des attitudes, des manières et des pensées héritées
- Constitution de réseaux métier d'horizons multiples

Transmission du savoir

- Les adhérents peuvent tirer profit des expériences des prédécesseurs en les sollicitant dans un cadre de confiance et transparence
- Ouverture de portes d'accès à de nouvelles opportunités et perspectives

Participation aux débats

- Liberté de pensée
- Traitement volontaire et sans contraintes, des sujets proposés par l'Association
- Diversification d'activités, ce qui procure la détente morale à l'adhérent
- Changement de paradigme et prise de conscience de nouvelles aptitudes

INTÉRÊTS POUR LES CADRES EN ACTIVITÉ

Les intérêts des retraités s'appliquent dans leur majorité aux HC en activité, en plus d'autres intérêts particuliers et notamment :

Défense des intérêts communs

- Constitution d'un groupe élargi pour défendre le statut général des HC
- Participation volontaire au progrès de l'ONEE et de la FNTE sans contraintes hiérarchiques ou d'affectation
- Participation à des événements permettant de rester à jour des dernières tendances
- Soutien moral et professionnel en période de transition ou de défis professionnels
- Contribution au maintien et à la dynamisation de l'activité de l'Association.

We can!

« Unissons
nos forces
pour le bien
commun. »

